

RAPPORT N°3 : COMPTES DE GESTION 2020

Budget principal et Budgets annexes

M. le Président présente les comptes de gestion de l'année 2020.

M. le Président indique que les comptes administratifs sont en tous points conformes aux comptes de gestion sur les budgets annexes et indique les réserves à apporter sur le budget principal.

Après avoir répondu aux différentes questions, il invite le conseil communautaire à se prononcer sur les comptes de gestion

CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ	Solde d'exécution de la section d'investissement		Resultat de fonctionnement	
Budget Principal (Hors 812)	déficit	-1 171 018,33 €	excédent	2 548 883,92 €
Budget Principal (Fonction 812)	excédent	52 290,04 €	excédent	1 531 502,17 €
TOTAL BUDGET PRINCIPAL	déficit	-1 118 728,29 €	excédent	4 080 386,09 €
BA Ordures ménagères				
BA Atelier Relais	excédent	148 738,00 €	excédent	2 425,47 €
BA Gites d'ent	déficit	241 220,99 €	excédent	35 637,07 €
BA Zones d'Activités Les Barthes	déficit	49 563,33 €	excédent	3 496,10 €
BA Zones d'Activités Marat	excédent	81 314,25 €	déficit	150 525,93 €
BA Activités com	déficit	136 161,24 €	excédent	12 114,91 €
BA SPANC	excédent	650,25 €	excédent	8 170,84 €
BA Lotissement route de Beurr	déficit	90 411,38 €	déficit	95 714,73 €
CIAS AMBERT				
Budget Principal	excédent	18 244,20 €	excédent	11 754,11 €
EHPAD	déficit	37 799,25 €	excédent	36 253,35 €

Sur proposition du Président,

Délibération,

il vous est proposé

- de constater les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion présentées par le Trésorier d'Ambert sur l'exercice 2020
- d'approuver les comptes de gestion des budgets annexes d'ALF
- d'approuver le compte de gestion du budget principal 401 en présentant deux réserves :
 - o l'intégration au résultat 2020 des écritures de transferts pour la dissolution du budget annexe de l'EHPAD (424)
 - o l'intégration au résultat 2020 des écritures de transferts pour la dissolution des budgets annexes du SIAMU (427 et 428)

- Ces écritures de transfert ayant été transmises après arrêt des comptes sur l'exercice 2020, les écritures seront régularisées par DM au budget 2021.
- d'arrêter les résultats tels que résumés pour chaque budget.